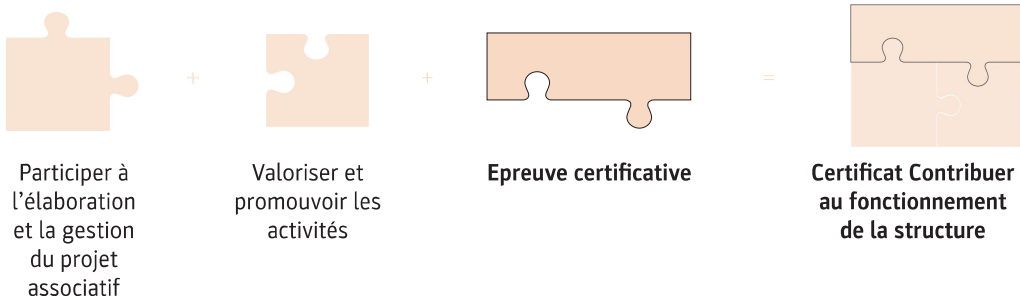


# Contribuer au fonctionnement de la structure



### Critères d'évaluation

- Connaît les principaux textes réglementaires et sait où les trouver Présente et décrit son action de façon structurée et cohérente
- Présente un budget équilibré en recettes et dépenses évoquant les principaux postes en relation avec l'action
- Présente succinctement et clairement son action en la justifiant au regard du projet de la structure
- Evoque les partenaires de l'action et la raison de leur participation
- Argumente le coût de la pratique ou du service lié à l'action
- Evoque un outil de communication et son intérêt dans le cadre de l'action

### Modalité de l'épreuve

Le candidat présentera, sur le support de son choix, une action en lien avec le projet associatif de sa structure d'alternance (10' maximum) suivi d'un entretien de 15' maximum portant sur la mise en œuvre de l'action.

En visioconférence, en présence de 2 évaluateurs.

### Dates et lieux

Du 14 au 17 juin 2021, en distanciel (visioconférence)

### Public visé

Toute personne souhaitant obtenir la certification concernée

### Pré-requis

Attestation de participation (ITFE) aux modules «Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif» ET «Valoriser et Promouvoir les activités»

### Inscription

En ligne en suivant **Campus des Handballeurs**  
Après avoir pris connaissance des Conditions générales de vente et du Règlement intérieur



### Tarif

Cf page 11

### Contacts

Renseignements administratifs :  
[6100000.formation@ffhandball.net](mailto:6100000.formation@ffhandball.net)

Contactez notre référent handicap :